

RÈGLEMENT NUMÉRO 1826

**Règlement modifiant le règlement
numéro 1775 sur les permis et
certificats afin de modifier la durée de la
période de validité d'un permis**

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté, à sa séance du 19 août 2024, le règlement numéro 1775 intitulé : « Règlement de permis et certificats »;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'article 4.11 de ce règlement afin de prolonger la durée de validité d'un permis de construction pour un immeuble à usage industriel;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 7 juillet 2025;

**EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BÉCANCOUR DÉCRÈTE
CE QUI SUIT :**

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1775

1. L'article 4.11 « VALIDITÉ DU PERMIS DE CONSTRUCTION » du règlement numéro 1775 sur les permis et certificats est modifié comme suit :
- par le remplacement du troisième alinéa par ce qui suit :

« Un renouvellement de permis de construction est valide pour une période de 6 mois pour tout travaux restant à l'extérieur d'un bâtiment et une période de 12 mois pour tout travaux restant à l'intérieur d'un bâtiment. Ces délais sont applicables à tous les usages, sauf exception, et courent à partir de la date d'émission du permis. Passé ces délais, si la construction n'est pas complétée conformément aux plans approuvés et qu'une nouvelle demande de permis n'a pas été formulée, la Ville peut entamer toute procédure légale appropriée conformément aux dispositions du présent règlement. »;
 - par l'ajout, après le troisième alinéa, de l'alinéa suivant :

« Malgré ce qui précède, pour les usages industriels, le renouvellement d'un permis est valide pour une période de 18 mois. »

ENTRÉE EN VIGUEUR

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ LE 18 AOÛT 2025, PAR LA RÉSOLUTION NUMÉRO 25-__.

Lucie Allard, mairesse

M^e Sébastien Rheault, assistant-greffier

Avis de motion	7 juillet 2025
Dépôt du projet de règlement	7 juillet 2025
Adoption du règlement	18 août 2025
Entrée en vigueur	